

T.C.F,

Vous avez été révoltés par les méthodes employées dans vos régions et vous voulez nous aider à gagner la bataille judiciaire du 2 Novembre. Il est indispensable et très important que vous contactiez tous les Frères concernés en leur demandant de remplir l'attestation jointe.

Ils ne doivent que rapporter ce dont ils ont été victimes eux-mêmes ou dont ils ont été les témoins directs. Ce qui leur a été simplement rapporté n'a aucune valeur devant la justice.

Il s'agit donc de témoignages directs.

Cette attestation doit être accompagnée de la copie de la carte d'identité ou du passeport, de la carte de la GLNF, le tout « recto-verso ».

A retourner par email à FMR à l'adresse ci-dessus, mais également par courrier à :

FMR (Mention CONFIDENTIEL)

21 rue Caillaux

75013 PARIS

Je compte sur vous pour prendre tous les contacts possibles.

Merci pour votre dévouement.

Fraternellement

Claude SEILER

